

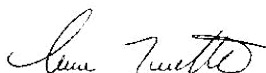
AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES DE CONSEIL ANNÉE 2024

Avis public est par les présentes donné par la soussignée à l'effet que le Conseil a adopté, à sa séance du 11 décembre 2023, le calendrier des séances ordinaires devant être tenues en 2023 :

Lundi, 15 janvier	Mardi, 2 juillet
Lundi, 12 février	Lundi, 12 août
Lundi, 11 mars	Lundi, 9 septembre
Lundi, 8 avril	Mardi, 15 octobre
Lundi, 13 mai	Mardi, 12 novembre
Lundi, 10 juin	Lundi, 9 décembre

À moins d'avis contraire, toutes les séances sont tenues à 19 h à l'hôtel de ville de Stoke sis au 403, rue Principale.

DONNÉ À STOKE, CE 18^e JOUR DE DÉCEMBRE 2023.



Anne Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière